

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de en date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n° du)

Organisme : Direction Générale du Contrôle Fiscal
Domaine de la prestation : Contrôle fiscal.
Objet de la prestation : Attestation de situation fiscale pour la participation à des marchés publics.

Conditions d'obtention

Dépôt de toutes les déclarations exigibles.

Pièces à fournir

Demande au nom du chef du bureau de contrôle des impôts

Étapes de la prestation

Intervenants

Délais

1- Présentation de la demande	Demandeur de la prestation	
2- Etude de dossier.	Chef du bureau de contrôle des impôts	2 jours à partir du dépôt de toutes les pièces du dossier
3- Délivrance du certificat	Chef du bureau de contrôle des impôts	

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre
Adresse : Bureau de contrôle des impôts territorialement compétent.

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Bureau d'ordre.
Adresse : Bureau de contrôle des impôts territorialement compétent.

Délais d'obtention de la prestation

Dans un délai maximum de deux jours à partir du dépôt de toutes les pièces du dossier.

Références législatives et/ou réglementaires

Article 89 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de en date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n° du)

Organisme : Direction Générale du Contrôle Fiscal
Domaine de la prestation : Contrôle fiscal.
Objet de la prestation : Paiement du droit de timbre sur état pour les personnes physiques soumises au régime réel.

Conditions d'obtention

Néant

Pièces à fournir

Demande sur papier ordinaire au nom du chef du centre de contrôle des impôts

Étapes de la prestation

Intervenants

Délais

1- Présentation de la demande	Demandeur de la prestation	
2- Etude de la demande	Chef du bureau de contrôle des impôts	2 jours
3- Elaboration et délivrance de l'autorisation	Chef du bureau de contrôle des impôts	3 jours

Lieu de dépôt du dossier

Service : Bureau d'ordre
Adresse : Bureau de contrôle des impôts territorialement compétent.

Lieu d'obtention de la prestation

Service : Bureau d'ordre.
Adresse : Bureau de contrôle des impôts territorialement compétent.

Délais d'obtention de la prestation

5 jours à partir du dépôt de toutes les pièces du dossier.

Références législatives et/ou réglementaires

Article 124 du code des droits d'enregistrement et de timbre.